



**COMPTE RENDU DU
COMITE DE PROGRAMMATION N°13
DU GAL LOIRE BEAUCE
DU 02/10/2019**



Les membres du Comité de Programmation se sont réunis le 2 octobre 2019 à 18h00 à la salle des associations à Dry.

Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Muriel BATAILLE (Tournois), Adeline BOIZARD (Saint Ay), Odile BRET (Ouzouer le Marché), Danielle COROLEUR (Mézière lez Cléry), Gérard CORGNAC (Mairie de Cléry Saint André), Jean Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUILLERIER (Saint Ay), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau aux Près), Lucien HERVÉ (Coinces), Brigitte LASNE-DARTAILH (Baule), Myriam LOUIS (le Bardon), Martine MAHIEUX (Bardon), Bruno VIVIER (Charsonville)

Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Clarisse CAZEAUDUMEC (AMAP Cléry St André), Benoit CHRISTEN (Office de Tourisme CCTVL), Gérard COGNEAU (Valimage), Rémi DUMERY (agriculteur à Boulay les Barres), Frédéric GOND (agriculteur à Tavers), Camille LECOMTE (Exploitant Agricole – Verdes), Régis PHELUT (Chevilly Histoire), François POINTEREAU (Racines Pays Loire Beauce), Thomas POINTEREAU (Chambre d'agriculture) John POWER (Loiret nature environnement, Michèle TORTOLERO (Fous de Bassan).

Les invités : Katia COUETTE (Chambre d'agriculture), Mathias NIVAN (ADIL 45).

Equipe technique : Mesdames Aurélie LEHOUCQ (chef de projet LEADER, Dounia BOUGUEROURENE (gestionnaire / comptable LEADER), Alex NAVUCET (chargé de mission PCET).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 02/10/2019	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 02/10/2019
32	15	17	16	19	9	9

I) Actualisation des membres du Comité (cf. diapositive 3)

Monsieur CUILLERIER énonce les changements dans la composition des membres.

- Un nouveau binôme privé créé : Mme CAZEUDUMEC et Mme MATAOUCHEK de l'AMAP de Cléry.

Mme CAZEUDUMEC présente l'AMAP. Elle a été créée il y a 2 ans. L'AMAP aide les producteurs à s'installer. Aujourd'hui une vingtaine de producteurs sont membres, principalement en AB.

Mr CUILLERIER demande des précisions sur le fonctionnement, les paniers. Il est possible de retirer les paniers tous les vendredi soir sous la Halle de Cléry. Des animations sont couplées avec ces temps pour favoriser le lien.

Les produits disponibles à la vente sont nombreux notamment de la viande (volaille porc bœuf), des œufs (Jean Marc VALLET), des champignons d'Azay (41), des huiles de toutes sortes, des féculents (lentilles, pois chiches etc...).

L'adhésion coûte 12 euros à l'année et les producteurs livrent sous la Halle de Cléry.

Les consommateurs viennent consommer chez les acteurs locaux.

Une animation est prévue le 6 décembre à Jouy le Potier.

Mme CAZEUDUMEC a été intéressé pour rejoindre le GAL et pouvoir suivre et contribuer au soutien des acteurs locaux.

- M. STERNE est remplacée par Mme BERRUET des Fous de Bassan. M. TORTOLERO reste suppléante.

II) Etat d'avancement et prévisions de consommation (cf. diapositives 3-5)

Monsieur CUILLERIER rappelle que l'enveloppe LEADER est dotée de 1 million d'euros et présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 34 dossiers déposés auprès du GAL,
- 26 dossiers avec avis d'opportunité favorable
- 15 dossiers programmés,
- 13 dossiers conventionnés,
- 9 dossiers payés en totalité.

En termes de montants :

- 762 272,53 € soit 76,23 % en avis d'opportunité.
- 598 736,94 € soit 59,87% programmés.
- 329 349,35 € soit 32,93 % payés.

III) Programmation (cf. diapositives 6-39)

▪ Retour sur la consultation écrite pour le projet de Tavers - Jardins d'avenir

Aurélié LEHOUCQ fait le bilan de la consultation écrite et de l'avis donné au projet.

Pour mémoire le projet a été présenté pour avis d'opportunité le 20/06/19 et a obtenu un avis réservé. Afin de ne pas retarder sa mise œuvre sous réserve d'avis favorable, du fait notamment du partenariat avec la MFR de Chaingy, une consultation écrite a été lancée du 18/07/19 au 9/09/2019

Le plan de financement ci-dessous présente les dépenses et recettes d'origine (en noir) mis en parallèle avec les dépenses et recettes revues à la baisse (bleu) :

Dépenses prévisionnelles TTC			Recettes prévisionnelles TTC		
- Matériels et fournitures (outillages, clôtures ...)	15 000 €	10 200 €	LEADER	36 000 €	22 000 €
	15 000 €	5 300 €	Autofinancement	9 000 €	5 500 €
- Aménagements (verger, poulailler, mare ...)	5000 €	8 000 €			
	6000 €	0 €			
- Prestations et intervenants extérieurs	4000 €	4 000 €			
- Frais salariaux					
- Evènements et communication					
TOTAL	45 000€	27 500 €	TOTAL	45 000€	27 500 €

Les différents postes revus et partenariats développés sont détaillés dans la présentation PowerPoint (cf. diapositive 7).

M. HAUCHECORNE qui présidait le précédent Comité salue l'effort de Tavers.

Le projet ne nécessite pas de vote. La consultation écrite faisant foi : sur 20 membres votants, 18 ont émis un avis favorable.

Plusieurs remarques intéressantes ont été formulées par les membres (cf. diapositive 8).

⇒ **Avis favorable** sur le projet suite à la consultation écrite et notification à la Région, la DDT 45 et l'ASP le 16/09/19

1) Présentation de pré-projets

▪ 19.2 – Fiche-action 5 « Culture et dialogue »

Racines du Pays Loire Beauce :

I2 PLB - Inventaire des éléments patrimoniaux du Pays en vue d'en faciliter la découverte et la sauvegarde

M. POINTEREAU et M. PHELUT de Chevilly Histoire explique comment le projet a été initié et détaille ensuite son contenu, ces objectifs, etc.

Ils ont noté un intérêt notable pour les sujets historiques et les éléments du petit patrimoine historique, religieux, naturels. Le « déclenchement du projet » s'est opéré sur les croix de chemins. L'association des Racines du Pays Loire Beauce organise les jeudis de l'Histoire sur différents thèmes. Les derniers ont porté sur la spiritualité en Beauce, la Seconde Guerre mondiale à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération.

Le site « Loire Beauce Encyclopedia » se présente comme une bibliothèque numérique. Il a été créé en 2010. Chacun peut l'alimenter. Les contenus sont cependant validés avant publication.

Divers partenariats sont déjà engagés : avec l'ADRIL, Chevilly Histoire, la Pastorale (les croix de chemins), le Souvenir Français (les monuments aux morts), l'ARAM de Beauce pour les moulins avec un travail de Gérard Grange, Loiret Nature environnement pour les mares avec en particulier le projet « Valmares ».

Les objectifs seront à la fois de travailler sur le recensement, la connaissance et la mise en valeur des éléments patrimoniaux.

L'association s'appuiera sur les travaux existants sous réserve de l'accord de ceux qui ont effectué le travail de recensement et de connaissance.

Les Hommes de certains territoires sont délaissés oubliés notamment les militaires « morts pour la France ».

L'effet « Stéphane BERN », la cathédrale de Paris, contribuent à sauvegarder le regard sur le patrimoine. Il est important de mettre en évidence l'Histoire de nos communes pour comprendre l'avenir de ces communes.

M. CUIILLERIER souligne que tous les monuments religieux attestent et témoignent de l'Histoire.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
- Charte graphique (Windows/smartphone)	1810,00€	-Leader	12 000,00€
- Carte interactive et outil de géolocalisation	3000,00€	-Financements publics	6 600,00€
- Constitution de modèles descriptifs 'type'	1290,00€	-Mécène et dons	2 500,00€
- Mise en forme des fichiers individuels	3000,00€	-Autofinancement Racines du Pays Loire Beauce	1 000,00€
- Interaction réseaux sociaux	850,00€		
- Déplacements	2500,00€		
- Prestations pour la mise en forme des documents en vue de leur mise en ligne	4500,00€		
- Formation (4 demi-journées), statistiques de consultation et évolution du module « Administration »	1960,00€		
- Mises à jour / maintenance du site (sur 2 ans) et évolution de la plateforme d'hébergement	2220,00€		
- Communication (flyers) et référencement	970,00€		
TOTAL	22 100,00 €	TOTAL	22 100,00 €

▪ **Echanges du COPIL :**

L'introduction de la fiche pré-projet n'est pas partagée par tous. « Avec les récentes redistributions des compétences entre les différentes collectivités territoriales en matière touristique, on constate que la plus grande partie des éléments patrimoniaux de nos villages sont oubliés ou méconnus. » Cela n'est pas tout à fait vrai pour toutes les communes. Certaines ont une bonne connaissance de ces éléments. En revanche, ils ne sont pas forcément valorisés.

- Combien de membres composent l'association ? Sont-ils uniquement bénévoles ?
- Savez-vous quelle en est la fréquentation du site Loire Beauce Encyclopedia (mensuel, annuel ...)?
- Les éléments que vous prévoyez de recenser sont très nombreux. Leur inventaire en 2 ans semble très ambitieux si tel est le cas. Vous appuyez-vous sur de l'existant ? Comment le site sera-t-il alimenté ? Par qui ?
- Le financement d'un tel outil est très intéressant. Cependant, cet outil pourrait-il être utilisé par les collectivités ?

- Qui sont le(s) prestataire(s) qui vont élaborer l'outil ? En quoi consistent les « interactions avec les réseaux sociaux » ?
- Le poste « déplacements » à hauteur de 2500 euros est associé aux personnes de votre association qui vont établir des recensements d'éléments ?
- Les communes et les communautés de communes ont –elles d'ores et déjà contactées ?
- De quelles natures sont les financements publics ? Il est impératif de s'assurer d'obtenir l'accord des financeurs avant le dépôt de la demande d'aide.
- L'Office de Tourisme des Terres de Val de Loire ne semble pas avoir été contacté sur ce projet.
- Quelle communication sur le projet ?

⇒ **Avis du COPIL : Favorable** sur le principe mais quelques réserves sur le fait que le projet soit pleinement abouti.

Pour mémoire : il est déposé sur l'enveloppe 5 « culture ». Il avait été décidé d'accorder une attention particulière aux projets présentés au regard du peu de crédits restants et du transfert déjà établi.

Voici les réponses aux questions posées :

Les inventaires pourront être réalisés par 2 personnes en volontariat service civique. Ils seront en partie payés par l'Etat.

M. TORTOLERO fait part de l'expérience des Fous de Bassan et précise qu'une centaine d'euros par mois reste à charge de la structure d'accueil.

L'association a l'habitude de travailler avec un prestataire informatique. M. COUETTE indique qu'il faudra respecter le principe de mise en concurrence pour les dépenses supérieures à 1 000 euros et faire une demande de devis comparatif.

Le poste déplacements a été provisionné pour les personnes qui seront en service civique.

Les financements publics ne sont pas précisés car l'association attend que les communes partantes se manifestent.

L'Office de tourisme n'a pas encore été interrogé sur le projet mais sera associé dans un second temps.

Le poste communication concerne des outils type « flyers ».

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Les membres de l'association sortent de la salle.

⇒ **Avis favorable** sous réserve de revoir les différents postes de dépenses. L'association contactera notamment l'OT des Terres du Val de Loire, Tourisme Loiret pour travailler sur les postes liés à l'extension du site Internet.

⇒ **Un point sera fait en Comité de programmation.**

▪ **19.2 Fiche-action 2 « efficacité énergétique et économies d'eau »**
Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret (ADIL 45) – la performance énergétique par l'usage

Alex NAVUCET, chargé de mission PCET du Pays Loire Beauce introduit la présentation du projet car la démarche a été construite en étroite collaboration entre le Pays et l'ADIL 45.

Mathias NIVAN, Conseiller en Energie Partagé expose les principes et objectifs de la démarche (cf. présentation powerpoint). L'instrumentation d'un bâtiment rénové grâce à des outils de mesure permet de mesurer la performance réelle de ce dernier. Des grandeurs physiques sont alors mesurées : la température, les kWh, le dioxyde de carbone. En fonction des résultats des mesures, des modules de sensibilisation et de formation adaptés à chaque situation et public seront proposés

Alex précise ensuite les modalités de mise en œuvre envisagées. 22 bâtiments du territoire ont été pré-ciblés. Ils ont bénéficié de soutien dans le cadre de dispositifs gérés par le Pays tel que Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) pour leur rénovation. Au vu du budget alloué, 10 à 12 bâtiments pourront bénéficier de cette opération sur une durée de 3 ans.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Matériel de mesure	7 224,16 €	LEADER (80%)	16 316,58 €
Frais salariaux	10 511,25 €	PETR Pays Loire Beauce (20%)	4 079,14 €
Coût indirects	2 660,31€		
TOTAL	20 395,72 €	TOTAL	20 395,72 €

❖ **Echanges du COPIL :**

- Pourquoi le matériel choisi n'est-il pas connecté ?
- *La saison estivale sera-t-elle analysée ? Non, uniquement les saisons de chauffe.*

⇒ **Avis favorable du COPIL**

❖ **Echanges des membres du Comité de programmation :**

Mme COROLEUR indique qu'elle trouve la démarche intéressante mais pose la question sur l'engagement des communes avant les élections municipales 2020 au regard de la durée du projet sur 3 ans.

Il lui est précisé qu'une Convention sera élaborée et signée avec la municipalité afin de garantir la pérennité de la démarche.

Concernant le choix du matériel, un appareil connecté coûtera plus cher. De plus, le fait de se déplacer dans les bâtiments est plus intéressant pour échanger et être au contact du territoire.

M. VALOT demande si des bâtiments qui n'ont pas été rénovés pourraient bénéficier de la démarche.

Cette remarque est jugée pertinente. Elle sera communiquée au porteur de projet et étudiée.

⇒ *Après étude de cette demande, il apparaît qu'elle ne peut aboutir. En effet, il aurait pu être intéressant de juger la performance du bâtiment avant et après rénovation. Or, le bâtiment pressenti a été créé il y'a environ 10 ans et n'a pas vocation à être rénové à court ou moyen terme.*

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Alex NAVUCET et Mathias NIVAN sortent de la salle.

Le Président s'abstient.

⇒ **Avis favorable**

2) **Présentation de projets**

▪ **19.2 Fiche-action 3 « continuités écologiques et consommations responsables »
Meung-sur-Loire – Vélo taxi : développement d'alternatives pour les particuliers
séniors**

Aurélie LEHOUCQ rappelle les objectifs du projet et présente le plan de financement.

Plan de financement actualisé :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles HT	
Acquisition du vélo	7 510 €	LEADER	6 680 €
Communication, sérigraphie	840 €	Autofinancement	1 670 €
TOTAL	8 350 €	TOTAL	8 350 €

⇒ **Avis du COPIL : Favorable**

▪ **19.2 Fiche-action 1 « réseau prospectif durable »**

**PETR Pays Loire Beauce – Animation du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan
Climat Energie Territorial de mai 2019 à avril 2020**

M. CUILLERIER présente la démarche et rappelle l'importance de disposer d'une telle animation sur le territoire. En effet, sans une animation dédiée, il n'aura pas été possible d'obtenir les fonds associés suite à la labellisation du Pays en tant que Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) (2 millions) et la contractualisation Energie Climat ADEME / Région (201 046 €).

Plan de financement actualisé :

Dépenses prévisionnelles TTC		Recettes prévisionnelles TTC	
Frais salariaux	41 404,05 €	LEADER (80%)	42 044,76 €
15% coûts indirects frais salariaux	6 210,61 €	Autofinancement (20%)	10 511,19 €
Frais de déplacements	976,75 €		
Frais de communication, conférence, assises transition énergétique	3 964,54 €		

TOTAL	52 555,95 €	TOTAL	52 555,95 €
-------	-------------	-------	-------------

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Le Président s'abstient.

⇒ **Avis favorable**

➤ **2 dossiers 19.3 Coopération « Aménagement durable »**

Aurélie LEHOUCQ présente les deux projets et les plans de financement associés.

Le premier projet consistait en la formation d'ambassadeurs, en d'autres termes des personnes ressources ayant pour vocation de diffuser les principes de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage sur les trois territoires partenaires de la coopération. Plusieurs ateliers ont ainsi eu lieu avec plusieurs thèmes. Un atelier a notamment eu lieu à Cléry Saint André.

Les coûts associés sont le personnel du CAUE ayant travaillé sur ces ateliers, le matériel nécessaire à l'animation de ces ateliers (clés USB et logiciel), la location de bus pour amener les participants sur les lieux lors des travaux sur site.

Le support Internet S-PASS est un site spécifiquement créé par les CAUE pour les CAUE. C'est un outil de partage collaboratif. Les productions du projet de coopération sont mises en ligne.

La gestion et l'alimentation de la plateforme est assurée par les Pays et le CAUE du Loiret.

Les postes de dépenses sont liés aux frais salariaux des agents du CAUE, à des interventions des CAUE du Nord pour l'animation de groupes de travail autour de la plateforme.

Plans de financements actualisés des deux projets :

▪ **CAUE du Loiret : Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thèmes des friches et nouvelles formes urbaines**

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	21 399,34 €	Région (A vos ID)	10 344 €
Achats de clés USB et logiciel pour les ateliers, location de car pour les visites terrain	1 643,60 €	LEADER	8 196,75 €
		Autofinancement	4 635,19 €
TOTAL	23 175,94 €	TOTAL	23 175,94 €

▪ **CAUE du Loiret : Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire**

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Animation du groupe de travail (intervenants CAUE du Nord)	8 000 €	Région (A vos ID)	8 393 €
		LEADER	5 035,80 €
Coordination et animation de la plateforme collaborative (frais salariaux)	8 786,04 €	Autofinancement	3 357,24 €
TOTAL	16 786,04 €	TOTAL	16 786,04 €

▪ **Échanges des membres du COPIL :**

- Un membre du COPIL a participé à l'un des ateliers des « Ambassadeurs ». Il a trouvé cela intéressant mais regrette qu'il n'y ait pas eu une plus grande diversité de participants pour échanger des points de vue différents.
 - Les autres membres n'ont pas entendu parler du projet sur le territoire et le regrettent.
 - Des mallettes sont évoquées dans le projet « Ambassadeurs ». Elles n'ont pas été financées. Mais il serait intéressant d'en appréhender le contenu.
 - Il serait important que le CAUE puisse venir présenter un bilan des projets
- ⇒ **Avis du COPIL : Favorable pour les 2 projets avec une abstention.**

Échanges des membres du Comité de programmation :

- **Peut-on prendre une décision après validation du projet ?**
- ⇒ Oui. Il est possible de programmer un dossier pendant la durée du programme. Ces deux dossiers ne pouvaient être programmés avant le développement de « l'outil » qui a été livré en juillet 2018. Le montage des dossiers avec le porteur de projet a également pris un peu de retard.
- **Il est dommage que le CAUE soit absent.**
- ⇒ Du fait d'un déplacement sur Lille, le CAUE n'a pas pu être représenté ce soir.

- ⇒ **Avis des membres du Comité : Les membres s'entendent sur le principe de donner un avis favorable aux projets mais de reporter leurs programmations lors du prochain Comité, après avoir eu une présentation du bilan des actions par le CAUE du Loiret.**
- ⇒ **Les projets sont ajournés.**

VI) Questions diverses (cf. diapo 40-42)

❖ **Prolongation des engagements :**

Les engagements ont été prolongés de 2 ans. Un courrier officiel a été envoyé par le Conseil Régional en juillet 2019.

Un avenant devra être signé d'ici mars 2020 entre le GAL/la Région/ l'ASP.

Cette prolongation implique un report possible des engagements (signature de la Convention attributive de l'aide) = 31/12/2022 et une date limite pour les paiements = 31/03/2023.

Il n'est pour le moment pas prévu d'enveloppes complémentaires.

Cela va poser de réelles difficultés sur l'enveloppe réservée pour l'animation et la gestion du programme LEADER. Aujourd'hui, 1,3 ETP est dédié à l'animation et à la gestion du programme. Les projections de consommation laissent la possibilité d'un financement d'1 ETP pour 2020, 0,8 ETP pour 2021 et 0 pour 2022.

Les 23 GAL souhaitent se concerter pour envoyer un courrier co-signé pour demander des réabonnements des enveloppes 19.2 « local » et 19.4 « animation GAL »

Le GAL Loire Beauce a doté son enveloppe animation et gestion du GAL de 250 000 €. Le maximum possible était de 25 % par rapport à l'enveloppe globale de 1 million d'euros. Nous l'avons donc atteint.

Au vu des projections jusqu'en 2022, les crédits restants ne suffiront pas. Il faudra envisager une réduction du nombre d'ETP affecté à LEADER : 1ETP en 2020 puis 0.8 en 2021. Cependant, il ne restera plus de crédits pour assurer le financement en 2022.

Par ailleurs, concernant la prochaine programmation, nous n'avons pas d'informations si ce n'est une réduction des montants affectés sur LEADER et que le Ministère de l'Agriculture pourrait être autorité de gestion.

⇒ Les membres du GAL valident la proposition d'élaboration d'un courrier de ce type.

M. CUILLERIER échangera également avec la Commission des Finances de l'Association des Maires de France sur le manque de crédits en fin de programmation.

❖ **Prochain Comité de programmation :**

Date à définir : en décembre

⇒ Il est proposé de fixer la date du prochain Comité le mercredi 4 décembre. Le lieu sera confirmé.

❖ **Ordre du jour prévisionnel :**

- Actualisation des membres du comité
- Programmation
- Point d'avancement sur les projets
- Opportunité - pré-projets : nouveaux projets potentiels
- Projets à programmer

La séance est levée à 20h30.

M. le Président F. CUILLERIER
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays LOIRE BEAUCE

